WASQUEHAL

CONSULTATION DE NOURRISSONS. Jeudi prochain, 17 janvier, à 13 h., salle de la Mairie, pour le quartier du Centre.

ACCIDENT DE TRAVAIL. — A la Manufacture de robes caoutchoutées, un ouvrier, M. Fernand Deronne, 13 ans, demeurant rue de l'Ouest, 16, à Croix, s'est fait à la main gauche, une piqûre infectée avec un rayon de voiture. 12 jours.

WATTRELOS

RETRAITES OUVRIERES. — Les assurés nés en décembre sont invités à déposer le plus tôt possible, à la Mairie, bureau des retraites, leur carte annuelle en cours. En échange il leur sera remis une nouvelle carte valable jusqu'au prochain anniversaire de leur naissance. Les assurés nés au cours des mois précédents et n'ayant pas encore effectué l'échange de leur carte, sont priés de le faire au plus tôt.

LANNOY

FLERS

CONSULTATION DE NOURRISSONS. — Jeudi prochain, 17 janvier, consultation pour la section du Douez, aux heures habituelles, au local, salle de la Mairie.

TOURCOING

AUJOURD'HUI, LUNDI 14 JANVIER :

Hôtel de Ville : Bureaux de 10 à 12 h. et de 14 à 16 h.

Etablissement de bains : de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 18 h. 30.

Caisse d'épargne : de 9 h. 30 à 11 h. 30.

Bibliothèque communale : de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h.

Théâtre municipal : A 20 h., « Les 28 Jours de Clairette ».

LE CANAL DE TOURCOING

Remerciements au Préfet et à l'Inspecteur général. — Déclaration d'utilité publique. La Chambre de Commerce de 1883

Nous écrivions, hier, qu'au reçu de la réponse favorable donnée par le Ministre à la proposition relative à l'embranchement, la Chambre de Commerce avait transmis ses remerciements au gouvernement.

En date du 27 avril 1882, une autre lettre était adressée au Préfet, dont voici le texte :

Monsieur le Préfet,

La Chambre de commerce de Tourcoing, réunie le 25 de ce mois, pour la première fois depuis que vous avez bien voulu annoncer au Conseil général, dans sa séance du 21 courant, que le Gouvernement avait accepté l'offre de la ville de Tourcoing pour l'exécution de l'embranchement du canal devant la relier au canal de Roubaix, tient à vous adresser ses remerciements et ses félicitations d'avoir mené à bonne fin, une entreprise qu'elle considère comme très importante et qui avait été préparée par la sollicitude éclairée de votre honorable prédécesseur, M. Paul Cambon, votre frère, dont le nom reste associé au vôtre dans notre gratitude.

Veuillez, etc...

Autre lettre adressée à M. l'Inspecteur général, en date du 27 avril 1882 :

M. l'Inspecteur général,

J'ai l'honneur de vous adresser un extrait de la délibération prise par la Chambre de commerce de Tourcoing, le 25 avril 82.

En votant des remerciements aux hauts fonctionnaires, qui ont bien voulu nous aider à obtenir l'embranchement du canal qui vient enfin d'être accordé à la ville de Tourcoing, elle se souvient avec reconnaissance que c'est sur votre avis favorable que, dès le début, ce projet a été pris en considération.

Veuillez...

L'affaire étant engagée à fond, la lettre suivante est adressée au Préfet le 5 juin :

Vous nous avez fait l'honneur de nous communiquer avec un extrait de carte, la notice de M. Gruau, ingénieur en chef de la navigation, relative à la construction de l'embranchement du canal de Roubaix à Tourcoing, et vous nous avez invités à émettre votre avis sur les dispositions qu'elle contient.

La Chambre de commerce ne saurait qu'adhérer en tous points aux études de MM. les Ingénieurs qu'elle trouve satisfaisantes.

C'est elle, qui, la première, a émis les vœux les plus instants pour la création de cette voie navigable destinée à augmenter l'activité et la prospérité du centre lainier le plus considérable de France.

Ses plus vives aspirations sont donc en faveur de tout ce qui peut contribuer au plus prochain accomplissement d'une œuvre qu'elle considère comme éminemment utile.

Ci-joint le dossier que vous avez bien voulu nous communiquer.

Veuillez...

Restait la déclaration d'utilité publique. Elle fut notifiée le 6 novembre 1882. M. le Ministre s'exprimait en ces termes :

J'ai fait examiner par le Conseil général des Ponts et Chaussées, avec les pièces de l'instruction à laquelle il a été soumis, l'avant-projet des travaux à exécuter pour la construction d'un embranchement du canal de Roubaix sur Tourcoing.

Le Conseil a émis l'avis qu'il y avait lieu: 1. De déclarer d'utilité publique les travaux dont il s'agit; 2. De fixer la dépense à 900.000 fr.; 3. De prendre acte de l'engagement pris par le Conseil municipal de Tourcoing, dans une délibération du 5 avril 1882, engagement aux termes duquel la ville contribuera pour 300.000 fr dans la dépense.

M'étant associé à cet avis, j'ai l'honneur de vous faire connaître, M. le Préfet, que je viens de soumettre au Conseil d'Etat un projet de décret, en vue de la déclaration d'utilité publique de l'entreprise en question.

Je vous prie d'en informer M. l'Ingénieur en chef Gruau, ainsi que M. le Maire de Tourcoing.

Recevez...

Le ministre des Travaux publics.

En terminant cette étude, nous croyons utile de donner la liste des membres de la Chambre de Commerce de 1883 : MM. Ch. Jonglez, président; Eug. Jourdain, vice-président; Lorthiois-Desplanque, secrétaire; Scalabre-Delcour, trésorier-archiviste; L. Bernard-Cuvillier, B. Desurmont-Motte, Paul Desurmont-Joire, Paul Dubrulle; Ed. Filpo, Herbaux, Désiré Leurent, Pau Lemaitre-Bonduelle.

REUNION MENSUELLE DE LA COMMISSION SCOLAIRE. — La Commission scolaire, sous la présidence de M. Achille Guarin, conseiller municipal, s'est réunie dimanche 13, à 9 h. 30, à la Mairie, pour apprécier les raisons présentées par les parents au sujet des absences de leurs enfants, à l'école, en décembre.

En exécution des articles 12 et 13 de la loi du 28 mars 1882, la peine de l'affichage, à la porte de la Mairie, pour une période d'un mois, a été prononcée pour plusieurs d'entre eux.

Il est rappelé aux personnes responsables que d'autres sanctions plus graves sont prévues par la loi et pourraient être appliquées aux récidivistes.

REMERCIEMENTS. — Mlles A. et L. Bertrand adressent leurs remerciements aux personnes qui leur ont exprimé leurs sentiments de condoléances à la suite du décès de Mme Ve Charles Bertrand-Wibaux, leur mère. Elles vous prient d'assister à l'Obit du Mois qui sera célébré en l'église Saint-Christophe, le Mardi 15 courant, à 9 heures. Cet avis doit être considéré comme un faire-part. 52524d

PAROISSE NOTRE-DAME DE LOURDES. — Aujourd'hui lundi, à 7 h. 30, dans le local du Cercle, 119, rue Ingres, M. le chanoine Delsaux donnera une conférence avec projections sur la « Jeunesse héroïque » pendant la guerre. L'entrée sera gratuite.

SEMAINE DE BLANC. — « Au Vrai Bon Marché », 13-15, rue de Tournai. H. Fourure-Tiberghien. R. C. Tg 726. 52386

ARRESTATION. — Le nommé Edmond Ailins, âgé de 58 ans, serrurier, de nationalité belge, demeurant en garni, rue Desurmont, 45, a été écroué et mis à la disposition de M. Maréchal, commissaire de police du 4e arrondissement pour menaces de mort envers sa femme, dont il vit séparé.

DÉMÉNAGEMENTS par wagons capitonnés et automobiles. BOIS de chauffage, petit bois cassé. Henri DAEL, 19, rue Nationale, Tourcoing. 518

MOUVAUX

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — En descendant d'une machine qu'il était occupé à nettoyer, M. Servais Dewez, 31 ans, surveillant chez MM. Lorthiois frères, industriels, et demeurant rue Lochalles, 29, à Hodimont (Belgique), a eu l'index gauche comprimé entre le bâti et une brosse de cette machine. Cette blessure entraînera une incapacité partielle permanente. 20 jours de repos. — Au même établissement, M. Victor Dutrieu, chef d'équipe, demeurant rue du Centre, à Tourcoing, a, par mégarde, posé le pied droit sur un clou d'une presse à balle. 15 jours de repos.

REVISION DES LISTES ELECTORALES. — Les demandes en inscription et radiation des listes électorales pour 1924 auront lieu pendant la période comprise entre le 15 janvier et le 4 février.

Une bouteille de 95 centilitres d'Huile des Bénédictins fait plus de profit qu'un litre d'huile quelconque.
R. C. Lille 11.843

LILLE

Réunion du groupe départemental DE l'Union Nationale des Combattants

Dimanche matin, 13 Janvier, à onze heures, les délégués des sections de l'U.N.C. du département se sont réunis à l'Hôtel des Canonniers, à Lille, dans le but de discuter sur la formation de mutuelles-retraites pour les A.C. et d'établir le cahier de revendications des A.C., à présenter aux candidats députés.

LA MUTUELLE-RETRAITE

M. Schaepelynck, qui préside, énumère les divers projets de mutuelle-retraite, élaborés pour donner satisfaction aux justes revendications des combattants et après les avoir critiqués, déclare qu'il était bon de se rallier à la loi qui institue la caisse autonome de la retraite mutuelle. Il fournit quelques explications rapides sur l'organisation des caisses régionales adhérant à la caisse autonome. Un débat s'élève ensuite sur la répartition, entre chaque adhérent, des contributions extraordinaires. Deux solutions sont encouragées : la première réserve aux membres de chaque section le montant des legs et des dons ; la seconde porte sur la répartition des fonds occasionnels entre tous les membres de la caisse départementale. C'est la première de ces solutions qui est admise ; mais elle nécessite la création de sociétés de secours mutuels dans chaque arrondissement, canton, ou même commune. Pour remédier à cet éparpillement des forces des anciens combattants et pour éviter les frais de gestion, il est décidé qu'une union des sociétés de secours mutuels sera créée.

Immédiatement, le comité provisoire de cette union est nommé : le président est M. Legrand, de Tourcoing; les vice-présidents, M. Schaepelynck, de Lille, et le président de la section de Caudry ; le trésorier M. Urbain Cauday, de Tourcoing, et le secrétaire, M. Abel Dubois, de Rouchin.

Cette réunion est levée à midi et demi.

LE CAHIER DES REVENDICATIONS

L'après-midi, à 14 h. 45, les délégués examinent les revendications que le groupement présentera à tous les candidats députés, lors des prochaines élections législatives.

Voici ci-dessous, la liste de ces revendications que chacune des 165 sections du département sera appelée à accepter ou à rejeter.

1. Emplois réservés. — 2. Exécution obligatoire de monuments aux morts dans toutes les communes. — 3. Droit de priorité dans tous les domaines. — 4. Priorité du paiement des dommages de guerre et paiement en espèces. — 5. Révision des loyers de guerre. — 6. Révision des allocations militaires. — 7. Augmentation des retraites, jusqu'à 1.500 maximum. — 8. Etude de possibilité d'augmenter les pensions des mutilés, selon le coût de la vie. — 9. Dégrèvement pour les familles nombreuses sur la totalité quant à l'impôt sur le revenu. — 11. Impôts nouveaux sur les célibataires et les ménages sans enfants.

La séance solennelle de la Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts

Dimanche à 14 h. 30, en la salle des fêtes de la Société Industrielle s'est tenue la séance solennelle de la Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts, sous la présidence de M. Louis Cordonnier, membre de l'Institut, entouré de nombreuses personnalités.

M. Louis Cordonnier prononça le discours d'usage dans lequel il établit une comparaison suggestive entre l'architecture du moyen-âge et celle de notre époque.

La parole est ensuite donnée à M. le docteur Focken, secrétaire général qui, dans un rapport d'une belle tenue littéraire rendit compte de la vie de la société au cours de l'année écoulée.

Le palmarès

M. le docteur Focken donna ensuite lecture du palmarès de la société. Nous en extrayons les récompenses suivantes :

Grands Prix Kuhlmann de 1.000 fr. — M. Georges Bruhat, professeur de physique à la Faculté des Sciences, pour ses travaux; M. le docteur Debeyre, Professeur agrégé à la Faculté de Médecine, pour ses travaux.

Grands Prix du Département de 1.000 francs. — M. Henry Potez, professeur à la Faculté des Lettres, pour ses travaux. — Médaille d'or de 500 fr. M. Fernand Beaucamp, pour son travail : « L'architecture civile en Flandre et en Artois, jusqu'au XVIIe siècle ».

Prix Cossulet (pour la géologie). — Médaille d'or de 500 fr. : M. le chanoine Carpentier, professeur à la Faculté Catholique.

Prix Pingronan (pour l'hygiène. — Prix de 500 francs : M. Bernard Dequilly, inspecteur départemental du travail, pour une étude sur l'hygiène des filatures dans le Nord.

Prix divers. — Médaille d'argent : M. l'abbé Dumez, professeur au collège d'Hazebrouck, pour ses essais de critique régionaliste — Prix de 500 fr. : M. l'abbé Lievin, professeur aux Facultés catholiques, pour son travail sur les solutions alcalines d'iode. — Médaille de vermeil et 500 fr. : M. l'abbé Scomas, professeur au collège Jeanne-d'Arc, pour son travail : « Les édifices du culte et leurs conceptions nouvelles ».

Médailles du Travail, en argent, avec diplômes, décernées après 30 ans de bons et loyaux services dans la même maison. — Médailles souscrites par divers bienfaiteurs : M. Théophile Bertram, valet de chambre chez M. Edmond Masurel, à Tourcoing.

LE PROJET DE CREATION D'UNE UNIVERSITÉ DE TRAVAIL

La Commission chargée d'étudier le projet de création à Lille d'une Université du travail s'est réunie, samedi après-midi, à la Préfecture. A cette réunion assistaient : MM. Hainaut, Joly, Paul Le Blan fils, Paul Facq, Saint-Venant, Verdavaine et Labbé, directeur de l'enseignement technique.

La Commission a donné son avis sur diverses questions, particulièrement sur la composition et les attributions du Conseil de l'Université et de sa section permanente.

Le directeur de la nouvelle institution sera désigné provisoirement par M. le sous-secrétaire d'Etat de l'enseignement technique, et devra se mettre à la disposition du Conseil pour l'étude de l'organisation de l'Université.

LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE GENERALE DU COMITÉ DEPARTEMENTAL DES MUTILÉS ET VEUVES DE GUERRE. — Samedi après-midi, sous la présidence de M. des Rotours, député, s'est tenue à la Préfecture la première assemblée du Comité départemental du Nord des Mutilés et Veuves de guerre.

Après avoir pris connaissance de diverses communications, l'assistance a procédé à la nomination des membres de la Commission départementale des soins médicaux pour 1924. Ont été nommés : Titulaires, MM. Vincent, Scrive, Degouy et Cauny; suppléants : MM. Arnould, Vandenberghe, Gibon et Gryspeert.

Il a été ensuite donné communication qu'un très grand nombre de sociétés de secours mutuels ont attribué une subvention au Comité départemental pour témoigner de leur intérêt à la cause des victimes de la guerre. En fin de séance, le Comité s'est occupé des candidatures aux recettes buralistes et aux vacances des emplois réservés.

LES GRÈVES

A ROUBAIX

CHEZ LES CHARBONNIERS

Les conséquences de la grève pour le ravitaillement des usines

La situation n'offre toujours aucun changement, les ouvriers charbonniers ayant décidé samedi après midi, de continuer la grève.

Bien que ce conflit ait des conséquences désagréables, il ne faut cependant pas en exagérer la gravité. Si les usines ne disposent pas dans leurs établissements de grands stocks de combustible, il n'en reste pas moins vrai que le charbon continue d'arriver normalement à la gare et au canal, où les industriels peuvent s'approvisionner. Comme nous l'avons dit, des services d'ordre sont établis aux principaux points de déchargement en vue d'éviter les incidents.

LA GREVE DES COUPEURS DE LA MAISON DELBECQ, A LILLE

La grève qui dure depuis trois mois dans la maison Delbecq, à Lille, va avoir son épilogue mardi prochain, 15 janvier, à quinze heures, devant le conseil de prud'hommes, rue de la Clef. Ce conseil sera présidé par M. le juge de paix Fourmant.

Union des Luxembourgeois sinistrés de France

Il vient de se former sous ce nom, une association destinée à défendre la cause et les intérêts des Luxembourgeois sinistrés en France par la guerre et qui jusqu'ici attendent en vain, la réparation de leurs dommages.

Les Luxembourgeois sinistrés qui voudraient en faire partie peuvent demander les statuts et les Bulletins d'adhésion au Président, 1, rue Le Regrattier, Paris IVe.

LES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES DE BAVAY

Mise à jour d'un caveau sépulcral romain, datant de près de 2.000 ans.

Grâce à l'amabilité de M. Lengiet, propriétaire de la sablière de Bavay, M. Maurice Henault, architecte de Valenciennes et directeur des fouilles de l'antique capitale de Gervie, vient de mettre à jour et de dégager un caveau sépulcral, tel qu'en possédaient les grandes familles d'origine romaine, installées dans les Gaules.

C'est le quatrième qu'on retrouve à Bavay, depuis environ 60 ans.

Ce monument mesure 4 m. 10 sur les deux grands côtés, qui comprennent chacun trois niches de petites dimensions, avec l'escalier d'accès et 3 m. 10 sur les petits côtés, qui comprennent deux niches. Les escaliers sont orientés à l'Est.

Le couloir d'entrée à 1 m. 25 de largeur ; deux petits autels l'ornent.

La pierre employée est la pierre bleue et la pierre blanche du pays.

Le directeur des fouilles de Bavay a retrouvé des fragments de tuyaux de chaleur, percés de trous, dans le couloir et devant les niches. Ce système de chauffage, exemple très rare en France, s'étendait sur tout le pourtour du caveau.

Au centre de ce sépulcre, se trouve un puits, dont les parois, formées de pierres bleues, sont posées sans ciment. M. Henault en a déjà retiré des débris de poteries diverses qui, toutes sont du premier siècle de notre ère.

Si cette découverte ne présente par l'intérêt que possède celles faites dans la vallée des Rois, en Egypte, elle n'en est pas moins précieuse pour les historiens, qui étudient la période d'implantation romaine dans notre région.

Concerts & Spectacles

ROUBAIX. — Hippodrome-Théâtre. — « Les Vignes du Seigneur », pièce en 3 actes de R. de Flers et Caillavet. L'Hippodrome contenait dimanche, en matinée, une très belle salle qui a applaudi les excellents artistes de la Tournée Baret. « Les Vignes du Seigneur », est une pièce qui n'est, au point de vue moralité, ni meilleure, ni plus mauvaise que beaucoup de comédies à succès, mais il faut reconnaître, toutefois qu'elle ne contient aucune de ces situations grossières, qui sont malheureusement trop fréquentes sur certaines scènes.

M. Hugnon s'est montré comédien consciencieux dans le rôle expressif de H. Lerrier. Nous devons réunir dans un même tribu d'éloges, MM. Leriche (Hubert); G. Jacques (Jack); Clerville (Jean). Du côté des dames où a justement acclamé Mmes Dupeyron Lyonel, M. de Brabant et Lemonnier, qui ont rempli leurs rôles avec un réel talent artistique.

— **En soirée.** — « La Traviata », opéra en 4 actes de Piave, musique de Verdi. La partition comporte des scènes d'une inspiration généreuse et souvent pathétiques. Outre, le chœur du premier acte, nous devons signaler l'air si séduisant de Violetta : « J'hésite encore », son duo avec Rodolphe; l'air de celui-ci « A toi mon or »; le duo d'Orbel père et de Violetta; le chœur des Bohémiens, et la romance touchante de Violetta, « Adieu tout ce que j'aime ».

L'interprétation de cette œuvre par les artistes de la troupe d'opéra, a mis en évidence le talent de Mme Mady Delson, qui possède une admirable voix de soprano qu'elle conduit avec une remarquable souplesse; elle fut aussi, dans ce rôle de Violetta, une non moins séduisante comédienne. M. Rodier, doué d'une très jolie voix de ténor, fut un Rodolphe impeccable tant au point de vue du chant qu'au point de vue scénique. M. Villier, imposant sous les traits de d'Orbel père, mit en lumière une voix sonore de baryton, agréablement stylée. Ces artistes furent, à différentes reprises, chaleureusement acclamés et rappelés. Les rôles secondaires ont été remplis à la satisfaction générale par MM. Delpany (le docteur); Cayssials (Emile); Mmes Gislard et Mercédès.

Nous devons en terminant ce compte-rendu, féliciter M. Chérubini pour la cohésion qu'il a su imprimer à l'ensemble de tous les éléments. Les chœurs et l'orchestre sous sa haute direction, ont été parfaits.

— **Hippodrome-Théâtre.** — C'est un effort considérable que celui qu'a fait la direction Baret pour son quatrième grand gala lyrique de la saison. Avec le souci de mise en scène qu'elle a si nettement affirmé, depuis le début de la saison, elle a tenu à une interprétation irréprochable. Aussi est-ce à une soirée tout à fait exceptionnelle qu'elle invite, pour jeudi soir, ses fidèles habitués.

Les « Huguenots », que l'on a si rarement l'occasion d'entendre, donneront le plaisir d'applaudir, outre le chef-d'œuvre de Meyerbeer, le plus réputé fort ténor de notre époque, M. Morisson. Ce grand artiste sera, d'ailleurs, entouré de plusieurs sujets qui occupent une place considérable sur la scène française: M. Delval, basse noble, du Théâtre du Capitole; Mme Alice Baron, de l'Opéra; M. Guionie, de l'Opéra Comique; M. Castello Hennequin, de l'Opéra de Nice; MM. Delpany et Girard feront partie également de l'interprétation.

D'autre part, les chœurs ont été renforcés, et M. Chérubini, premier chef, dirigera personnellement.

La location reste ouverte, maison Jubé, 16, rue de la Gare.

— **Central-Ciné-Théâtre.** — Le Cercle Molière, qui s'est affranchi depuis longtemps de toutes les difficultés inhérentes aux capricieux détails du théâtre, grâce, il faut le reconnaître, à la direction expérimentée de M. Farcaz, si bien secondé par de sérieux éléments, a confirmé de nouveau sa bonne réputation dans une œuvre charmante et spirituelle: « Les Boulinard », comédie en 3 actes.

Le public sympathique et empressé, qui se trouvait dimanche en matinée dans la salle de la rue du Vieil-Abreuvoir, s'est diverti agréablement aux scènes si pittoresques de cette œuvre. Les interprètes ont rempli leurs rôles avec un brio, qui a suscité les applaudissements de la salle entière. Un charmant lever de rideau, « La Rose bleue », a été joué prestement, et avec beaucoup de naturel.

TOURCOING. — Théâtre Municipal. — « **Le Songe d'une nuit d'été** ». — Nous avons dit, vendredi matin, tout le bien que nous pensions de la représentation de cet opéra-comique, pour lequel Ambroise Thomas a écrit une musique fugace et déliée. L'œuvre suffit déjà par elle-même à retenir l'attention des spectateurs. La matinée de dimanche ne le céda en rien à la soirée de jeudi et ce fut une véritable fête pour les yeux que l'agencement harmonieux de la mise en scène, la distribution discrète des lumières et couleurs. En bon génie, M. Dekuene a promené partout son coup d'œil et sa main d'artiste.

Nous ne reviendrons pas sur les grands interprètes de ce spectacle, MM. Dangès (Shakespeare); Durand (Falstall); Mlle Mauroy (La Reine Elisabeth); lesquels apportèrent toutes leurs ressources techniques dans la réalisation de leur personnage. Nous devons une mention particulière à Mme Ivonny, qui a stylisé avec beaucoup de finesse, la figure d'Olivia.

Les chœurs méritent les plus vifs éloges et nous ne faisons que ratifier le jugement du public en le soulignant. L'orchestre, dirigé par l'entraîneur et maître averti qu'est M. Brisard, a donné une très belle exécution de l'œuvre d'Ambroise Thomas.

Nous souhaitons voir nos concitoyens apprécier de plus en plus la qualité des spectacles préparés par M. Santaru, non moins que l'effort méthodique poursuivi par tous afin de répondre aux désirs des amateurs d'art.

— **En soirée.** — « Les 28 Jours de Clairette », ont été interprétés avec beaucoup d'allant. La troupe à demeure a extériorisé une fois de plus ses qualités scéniques. L'orchestre a été fort goûté dans les refrains qu'il a enlevés avec un remarquable brio.

— **Théâtre Municipal.** — Ce soir, lundi 14 janvier, à 8 h., avec le concours de Mlle Mod Well, des Folies Dramatiques, « Les 28 jours de Clairette », opérette en 4 actes, musique de V. Roger.

Jeudi 17 janvier, à 8 h. 15 très précises, 7e gala de comédie de la Tournée Baret, le grand succès actuel du Gymnase, à Paris, « Les Vignes du Seigneur », pièce en 3 actes de MM. R. de Flers et F. de Croisset.

La location est ouverte tous les jours, sauf le mardi.

TOURCOING. — Splendid-Cinéma. Tél. 14.40. Matin, 15 h. Soirée 20 h. — Rudolph Valentino dans le « Droit d'Aimer », « Le Prince Rouge », « Des Menottes qui se placent ». Quelques croquis de Montmartre. R.C. Tg 839. 52428

TOURCOING

TOURCOING. — HIPPODROME-PALACE

Direction PICO. — Ce soir, dernière du célèbre transformiste LAMPO. Hâtez-vous et venez le voir, ainsi que 3 autres attractions, et tout un programme de cinéma. 52494d

NORD

LE DRAME DE WAMBRECHIES

Etat très satisfaisant des deux victimes

L'état de santé de M. et Mme Sap, les paisibles cultivateurs de Wambrechies qui avaient été criblés de balles par des malfaiteurs demeurés inconnus jusqu'à présent, s'améliore de plus en plus.

Nous avons d'ailleurs annoncé la sortie de l'hôpital Saint-Sauveur, de Lille, de Mme Sap. Son mari la suivra dans le courant de cette semaine, complètement rétabli, grâce aux soins attentifs et dévoués du personnel de cet établissement hospitalier et du chirurgien qui le soigna. On se rappelle que M. Sap était agonisant quand il avait été amené. A cause des dix-sept perforations intestinales dont il souffrait, on avait cru même durant plusieurs jours qu'il ne pourrait survivre à ses blessures.

UNE GRAVE AFFAIRE D'ESCROQUERIE A DUNKERQUE

On a découvert, à Dunkerque, une grave affaire d'escroquerie, au sujet de laquelle la police mobile est occupée à mener une enquête minutieuse. Il s'agit de détournements de fer livrés comme prestations en nature et exempts de droits, parce que destinés exclusivement à la reconstitution, et qu'on voulait jeter sur le marché. On aurait déjà trouvé trace d'une centaine de wagons dont un certain nombre sont retenus à Dunkerque.

L'autorité préfectorale a fait part de son intention de se porter partie civile.

LE LIEUTENANT-COLONEL HENNART, DE CAMPHIN-EN-CAREMBAULT, PROMU COMMANDEUR DE LA LEGION D'HONNEUR. — Nous relevons avec plaisir, la promotion au grade de commandeur dans la Légion d'honneur, au titre militaire, de M. Jules Hennart, lieutenant-colonel de réserve au 1er R.I.

Capitaine-adjudant-major au 1er R.I., à la mobilisation, le distingué officier fit toute la campagne avec le 201e R.I., et obtint six citations. Il fut promu officier de la Légion d'honneur au cours des hostilités.

PAS-DE-CALAIS

UNE SERIE DE NOCES D'OR A HARNES. — Toute une série de noces d'or vont être prochainement célébrées à Harnes. La municipalité de la commune a pris l'initiative d'organiser, à cette occasion, une joyeuse fête intime. Les ménages Planquart-Vinchant, Mélantois-Pinte, Dussaussoy-Gambier et Cuvilliez-Laurent, ont déjà accepté d'y assister.

UN PRIX DE VERTU A ARRAS. — L'Académie d'Arras vient d'accorder à Mlle Joséphe Jeanneney son prix de vertu de 500 fr. pour les soins dévoués dont elle entoura ses vieux parents.

SOMME

ACCIDENT MORTEL EN GARE DE LONGUEAU. — M. Grisani, 35 ans, sujet italien, occupé à la pose de rails en gare de Longueau, a été écrasé, samedi matin, par une rame de wagons. Le malheureux est mort au cours de son transport à l'Hôtel-Dieu d'Amiens.

ARRESTATION DU CAMBRIOLEUR DE LA CITÉ DES CHEMINOTS A AMIENS. — Plusieurs cambriolages ont été commis ces jours derniers dans les habitations de cheminots détachés dans la Ruhr et résidant à Amiens.

La police amiénoise a réussi, cette nuit, à arrêter le cambrioleur, André Bienfait, 19 ans, ancien garçon de café, qui a été écroué.

BELGIQUE

La tentative de meurtre rue d'Ennetières, à Mouscron

L'un des deux agresseurs n'est autre que le neveu de la victime habitant de Wasquehal (Nord)

La population a appris par le « Journal de Roubaix » l'audacieuse agression dont a été victime, au cours de la soirée de samedi, une paisible habitante de la rue d'Ennetières, Madame veuve Henri Hache, née Hermance Lebrun, âgée de 52 ans.

Voici de nouveaux détails sur ce méfait.

VISITE DE NOUVEL AN

Samedi vers 19 h. 15, Madame Hache, qui habite au 62 de la rue d'Ennetières, reçut inopinément la visite de son neveu, M. Joseph Lecru, 25 ans, habitant Wasquehal (Nord), accompagné d'un autre jeune homme inconnu d'elle.

Lecru venait présenter ses souhaits de bonne année à sa tante.

Madame Hache offrit du café et un verre de cognac à ses visiteurs.

UN DRAME RAPIDE

Une demi-heure plus tard, un des deux visiteurs sortit pour acheter disait-il, des cigarettes. Puis tous deux se dirigèrent vers la porte de sortie. L'un d'eux en poussa le verrou, tandis que l'autre se ruait sur madame Hache.

Les deux brigands s'acharnèrent sur la victime et lui enfoncèrent dans la gorge un gros morceau de molleton.

Madame Hache, malgré la brutalité de ses agresseurs, parvint à se débattre et à pousser des cris. Les voisins entendirent ces appels. Aussitôt, les meurtriers, qui laissèrent leur victime pour morte, sur le parquet, arrachèrent les tiroirs d'une armoire.

L'ARRIVÉE DES VOISINS

Le voisin le plus proche, M. Louis Jacquard, s'empressa de se rendre chez Mme Hache. A son étonnement, il trouva la porte fermée. Hâtivement, il retourna chez lui, avertit un autre habitant de la rue, M. Ernest Stélandre, puis, ensemble, ils se rendirent à la porte de derrière de la maison de Mme Hache. Cette dernière, malgré son état, venait déjà réclamer secours, car à l'arrivée des voisins, les meurtriers s'étaient enfuis.

LA FUITE DES MEURTRIERS

Avec une rapidité extraordinaire, malgré le dédale que forment les rues du quartier, les deux malfaiteurs passèrent au-dessus des murs et clôtures de onze maisons.

Une personne de la rue de la Limite, à la lisière du Riez, aperçut distinctement les deux meurtriers sur le faîte du mur de clôture de sa maison. Ceux-ci gagnèrent ainsi la France.

Aussitôt prévenue, la gendarmerie se rendit sur les lieux. La victime fit alors la narration que nous donnons plus haut. Elle est très précise sur la participation de son neveu, mais ne sait qui lui enfonça le tampon dans la gorge.

L'ETAT DE LA VICTIME

La victime porte des traces de strangulation. On les distinguait encore très nettement dans la journée de dimanche. Il ressort de toute évidence qu'il y a eu tentative de meurtre et que le vol en a été le mobile.

Sans l'intervention des voisins et de l'avis du docteur, appelé d'urgence, Mme Hache n'eût pu vivre que quelques minutes de plus.

A présent, son état est relativement bon.

L'hommage de la France à des héros belges

Le chef de gare de Froyennes et sa famille, vont recevoir la Médaille de la Reconnaissance française pour leur vaillante conduite en octobre 1914 lors de l'arrivée des Allemands à Lille

Le dimanche 20 janvier prochain, à 11 h. 30, dans la salle de fêtes de Passy-Froyennes, gracieusement prêtée par la direction, aura lieu la remise solennelle par M. le consul de France de la médaille d'argent de la Reconnaissance française à M. Levêque, chef de gare à Froyennes, à Mme Levêque, et à leurs deux fils.

Nul n'ignore que l'intervention du chef de gare de Froyennes en octobre 1914 retarda de douze heures l'arrivée des Allemands à Lille et qu'en outre il contribua durant plus de deux ans, et au péril de sa vie, au grand travail de signalisation des trains ennemis passant par la bifurcation. Le dévouement patriotique de cette famille lui valut les tourments des geôles allemandes.

Quand M. et Mme Levêque furent arrêtés par les boches, ils laissaient chez eux un fils de 13 ans 1/2, une fille de 9 ans et un bébé de 16 mois.

Ces beaux dévouements au service de la Patrie méritaient d'être signalés.

LE KRACH D'ANVERS

La Chambre du Conseil d'Anvers a confirmé le mandat d'arrêt décerné à charge de M. René Nagelmaecker.

FEUILLETON DU « JOURNAL de ROUBAIX » du 14 janvier 1924 N° 34.

Les Trois Yeux

PAR

MAURICE LEBLANC

« Nous avons même la preuve que les Vénusiens connurent les premières expériences de Noël Dorgeroux, qu'ils en comprirent l'intérêt, qu'ils s'occupèrent de ses travaux, et qu'ils suivirent les événements de sa vie, puisque, voilà des années, ils ont recueilli la scène où son fils Dominique fut tué à la guerre. Mais je ne reprendrai pas par le détail chacun des films qui se sont déroulés à Meudon. C'est une étude que tout le monde peut faire maintenant à la lumière de l'hypothèse que je propose. Je demanderai seulement que l'on considère avec attention le procédé par lequel les Vénusiens ont voulu donner à ces films une sorte d'unité. On l'a dit à juste titre : *la signe des Trois-Yeux est une marque de fabrique, analogue à la* marque de nos grandes maisons de cinéma. Marque de fabrique qui s'affirment également, de la manière la plus frappante, les ressources extra-humaines des Vénusiens, puisque ces Trois-Yeux, sans rapport aucun avec nos yeux d'hommes, les Vénusiens parviennent à leur donner l'expression de nos yeux, bien plus, l'expression des yeux de celui qui sera le personnage principal du film.

« Mais pourquoi le choix de cette marque ? Pourquoi des yeux, et au nombre de trois? Est-il nécessaire, au point où nous en sommes, de faire une réponse à cette question ? La réponse, les Vénusiens ne l'ont-ils pas faite eux-mêmes en nous adressant ce film, en apparence absurde, où des Formes vivaient certainement, devant nous, selon les lignes et les principes de la vie Vénusienne ? N'est-ce pas une vue prise « chez eux et sur eux » dont nous fûmes les spectateurs ahuris ? N'est-ce pas, en opposition avec la mort de Louis XVI, un épisode représentant le supplice de quelque grand personnage que les bourreaux déchirent de leurs « trois » tentacules et dont ils coupent l'espèce de tête amorphe ornée de « trois » yeux ?

« Trois Mains... Trois Yeux ! Oserai-je, avec cette donnée fragile, aller au delà de ce que nous avons vu, et dire que les Vénusiens possèdent la symétrie totale du triangle, comme l'homme, avec ses deux yeux, ses deux oreilles et ses deux bras, possède la symétrie binaire? Essaierai-je d'expliquer son mode d'avancer par gonflements successifs, et de se diriger verticalement le long des rues « verticales », dans des villes bâties « en hauteur » ? Aurai-je l'audace d'écrire, comme je le crois, qu'il est pourvu d'organes lui assurant le sens magnétique, le sens de l'espace, le sens électrique, etc., organes dérivés partiels ? Non. Ce sont là des précisions que les savants de Vénus nous offriront le jour où il leur plaira d'entrer en correspondance avec nous.

« Et, qu'on en soit persuadé, ils n'y manqueront pas. Tout leur effort vers nous depuis des siècles tend à cela. « Causons », nous diront-ils bientôt, comme ils ont dû le dire à Noël Dorgeroux, et comme ils y ont réussi sans doute avec lui. Emouvante conversation, où le grand visionnaire a puisé de telles forces et de telles certitudes, que c'est à lui que je m'en réfère, pour jeter dans le débat, avant de conclure, les deux preuves formelles qu'il voulut lui-même tracer sur le bas de l'écran durant les quelques secondes de son agonie — double affirmation de celui qui, en s'en allant, savait.

« Rayon B... B.E.R.G.E...

En formulant ainsi sa croyance suprême au rayon B, Noël Dorgeroux ne désignait plus ce rayonnement inconnu qu'il avait naguère imaginé pour expliquer les phénomènes de l'écran, et qui eût été la matérialisation d'images nées en nous et projetées hors de nous. Plus clairvoyant, mieux averti par ses expériences, renonçant aussi à rattacher les faits nouveaux à l'action de la chaleur solaire, qu'il avait si souvent utilisée, il désignait nettement ces rayons de gravitation dont il connaissait l'existence par ma brochure, et peut-être par sa correspondance avec les Vénusiens, ces rayons que celui-ci ont domestiqués, comme le sont, par le plus modeste photographe, les rayons lumineux.

« Et les cinq lettres du mot Berge, ce n'est pas le début du mot Bergeronnette, erreur fatale dont fut victime Bérangère Massignac. C'est, presque en entier, le mot Berger. A l'instant de mourir, dans son cerveau déjà envahi de ténèbres, Noël Dorgeroux ne trouva pas, pour désigner Vénus, d'autre expression qu'Etoile du Berger,